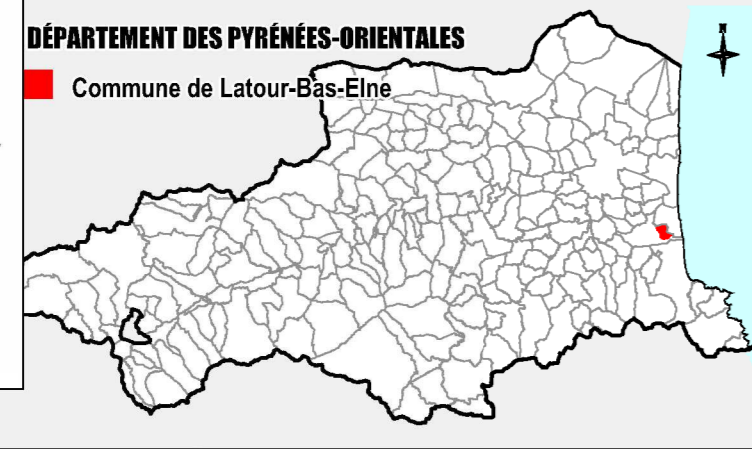


PPRNP approuvé et annexé
à l'arrêté préfectoral n° 2012320-0005
du 13 novembre 2012

Pour le préfet et par délégation
le Directeur Départemental des Territoires et de la Mer

Pour le Directeur Départemental des Territoires et de la Mer
le Chef du Service de l'Eau et des Risques

Pascal JOBERT



Commune de



LATOUR-BAS-ELNE

**Plan de Prévention des Risques
Naturels Prévisibles**

RISQUE INONDATION

**TÉMOIGNAGES INONDATION
FLUVIALE AU 1/5000**



Direction
Départementale des
Territoires et de la
Mer
des
Pyrénées-Orientales

Service de l'Eau et des Risques
Unité Prévention des Risques
02 rue Jean Richepin
BP 50909
66020 Perpignan cedex
Téléphone : 04.68.51.95.11
Télécopie : 04.68.51.95.85
Courriel : ddtm-ser-pr@pyrenees-orientales.gouv.fr

LÉGENDE

□ PÉRIMÈTRE COMMUNAL

HAUTEUR DE SUBMERSION

- H < 0.50M
- 0.50M < H < 1M
- H > 1M

■ ZONES INONDABLES COMPLÉMENTAIRES LORS DES CRUES EXTRÊMES

TÉMOIGNAGES OCTOBRE 1940

